



RAPPORT ANNUEL 2021



A l'occasion de son 50^{ième} anniversaire et du centenaire du peintre tunisien Jellal BEN ABDALLAH, COMAR Assurances dédie son rapport annuel 2021 à l'œuvre de ce grand artiste.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Slaheddine LADJIMI	Président du Conseil d'Administration
Monsieur Hakim BEN YEDDER	Administrateur-Directeur Général
Monsieur Karim BEN YEDDER	Administrateur
Monsieur Nébil BEN YEDDER	Administrateur
Monsieur Hakim BEN HAMMOUDA	Administrateur
Monsieur Bernard Paul MARSEILLE	Administrateur
Madame Selma BELLAGHA	Administrateur
Monsieur Mohamed Sélim AZZABI	Administrateur
La société SICOF représentée par Madame Selma BABBOU	Administrateur
AXA (1 ^{er} siège) représentée par Monsieur Philippe ROCARD	Administrateur
AXA (2 ^{ième} siège) représentée par Monsieur Nicolas DE NAZELLE	Administrateur
La société PARENIN S.A. représentée par Monsieur Halim BEN YEDDER	Administrateur





RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

L'année 2021 a malheureusement été marquée par la poursuite de la pandémie de covid19 et l'émergence de nouveaux variants, plus ou moins pathogènes, ayant entraîné diverses réponses prophylactiques de la part des différents pays, allant jusqu'à la restriction d'accès à de nombreux espaces aux personnes non vaccinées et l'instauration de l'obligation vaccinale.

Avec la levée progressive des restrictions sanitaires, jugées indispensables par certains, inutiles par d'autres mais en tout état de cause, liberticides et dévastatrices pour l'économie mondiale, la reprise tant attendue s'est heurtée aux perturbations des chaînes d'approvisionnements induites par la crise et faisant ressurgir le spectre de l'inflation.

Après la contreperformance de 2020 (-3,9%), l'économie mondiale termine l'année 2021 à +5,9%, portée par les économies émergentes (BRICA) qui affichent +6,5% de croissance (+9% pour l'Inde, +8% pour la Chine), suivies des pays développés à +5% (USA +5,6%, Zone Euro +5,2% et Japon +1,6%).

Face au rebond de la demande mondiale et la hausse des prix des matières premières (+66,5% pour le Brent), l'inflation (+5% dans l'Eurozone et +7% aux USA, un record depuis 40 ans) est à nouveau au centre des préoccupations des banques centrales, qui semblent malheureusement impuissantes.

En effet, une hausse des taux ainsi qu'un resserrement des politiques monétaires accommodantes seraient complètement inappropriés dans un contexte de relance, où un renchérissement des coûts d'emprunts risquerait d'entraver la reprise des investissements et de plomber les comptes publics de nombreux pays, déjà largement mis à mal par les mesures budgétaires de soutien aux activités touchées par la pandémie et dont les taux d'endettement ont atteint des records historiques.

Quant aux perspectives, un atterrissage en douceur de la croissance et de l'inflation devrait intervenir en 2022 et 2023, à la faveur d'une fluidification des circuits d'approvisionnement et d'un rééquilibrage progressif de l'offre et de la demande. Il va sans dire, que ce scénario (optimiste) demeure subordonné à l'amélioration de la situation sanitaire ainsi qu'au dénouement rapide de la crise en Ukraine.

L'ECONOMIE NATIONALE

Bien qu'entravée par la contreperformance du secteur agricole (-5,4%), liée à la baisse de la production oléicole, ainsi que celle du transport aérien (-0,3%), qui a continué de subir les effets des restrictions de voyages, l'économie Tunisienne affiche en 2021 une croissance timide de +3,1%, soutenue par la reprise de la demande de la zone euro à l'adresse des industries manufacturières exportatrices (IME +10,9%, textile et habillements +7,7%) et des industries extractives (mines +19,6% et pétrole et gaz naturel +21,72%) sans toutefois permettre le rattrapage de l'année 2020 (-8,7%).

Outre l'**aggravation du déficit commercial** (-16,215 Mds TND vs -12,758 Mds TND en 2020), l'année 2021 a vu la **détérioration du taux de couverture** qui passe à 74,2% en 2021 (vs 75,2% en 2020) sous l'effet d'une croissance des importations (+22,2%) plus rapide que celle des exportations (+20,5%).

Une envolée des cours du baril (+66,5%) combinée à une hausse de la demande (+7%) ont conduit à une **aggravation du déficit énergétique** (32% du déficit commercial) qui est passé de -4,201 Mds TND à -5,219 Mds TND, tandis qu'une baisse des exportations d'huile d'olive et la flambée des prix des céréales à l'importation ont creusé le déficit de la **balance alimentaire** (12% du déficit commercial) qui est passé de -0,859 Mds TND à -1,946 Mds TND en un an (+126%).

Grâce à l'allègement des restrictions de voyages en fin d'année, l'accroissement des recettes touristiques (+12,6% et +10,3% hors effet de change) a tout de même permis de porter l'**excédent de la balance des services** de +0,059 Mds TND en 2020 à +0,501 Mds TND en 2021.

Historiquement **excédentaire, la balance des revenus et des transferts courants**, affiche un solde positif à +4,781 Mds TND, sous l'effet de la hausse (+29,2%) des revenus du travail (8,6 Mds TND) et la baisse (-4,4%) des intérêts de la dette et ce, malgré la hausse (+5,6%) des **dépenses au titre des revenus du capital** (transferts de revenus des IDE).

En résultante de ce qui précède, la **balance courante** s'est soldée par un **déficit** de -8 Mrds TND (6,3% du PIB) (vs 7,125 Mds TND et 6,1% du PIB en 2020).

Du côté du compte financier, le solde de la **balance des prêts / emprunts** est certes excédentaire (+6,580 Mds TND), mais il s'inscrit en net repli (-1,746 Mds TND par rapport à 2020 et -5,836 Mds TND par rapport à 2019) sous l'effet conjugué du poids des remboursements du principal de la dette (extérieure) et de la baisse de la capacité de l'Etat à mobiliser de nouvelles ressources extérieures.

Impactée par l'incertitude qui prévaut à l'échelle internationale, la **balance des IDE** affiche néanmoins un **solde positif** de +1,362 Mds TND (en repli sur un an de -0,217 Mds TND), contribuant ainsi, avec le **solde positif des opérations en capital** (+0,410 Mds TND) à financer le déficit courant et même à dégager un « excédent » de 0,344 Mds TND au niveau de la **balance des paiements**, accroissant d'autant les **réserves de change**, qui clôturent l'année à 23,313 Mds TND soit **133 jours d'importation**

Rattrapée par la hausse des prix des produits de base alimentaires et des hydrocarbures, l'économie nationale n'a pas été épargnée par l'inflation, qui s'élève à 6,6% en glissement annuel : son niveau le plus haut depuis septembre 2019.

La hausse des prix a principalement concerné les produits alimentaires (+7,6%) qui représentent 26% du budget des ménages, les dépenses liées au logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles (+5%) qui pèsent 19% dans le panier de la ménagère et le coût des transports (+5,3%), 13% des dépenses du Tunisien.

Les tensions inflationnistes conjuguées à une faible croissance, synonymes de stagflation, ont eu pour corollaire la hausse du taux de chômage, qui atteint 18,4% (record depuis 2011) au T3/2021 vs 16,2% une année auparavant, avec la persistance de fortes disparités entre les régions, à la faveur des zones côtières, et selon le genre.

Nos **finances publiques** ont certes connu une hausse des recettes fiscales (+3,669 Mds TND), liée à la reprise progressive de l'activité, mais qui demeure moins importante que celle des dépenses de fonctionnement (+1,364 Mds TND) et d'équipement (1,937 Mds TND) réunies, sous l'effet, notamment, des dépenses de soutien aux entreprises et ménages sinistrés et d'acquisition dans l'urgence d'équipements médicaux. Le déséquilibre entre les recettes « ordinaires » (fiscales et non fiscales hors dons) d'une part, et les dépenses dites « incompressibles » (rémunérations publiques, compensation et service de la dette), d'autre part, n'a eu de cesse de s'accroître au fil des années.

En un an, le taux de couverture de ces dépenses par ces recettes est passé de 91% à 84%, le recours à l'endettement pour financer ce gap contribuant à l'aggraver d'année en année.

Le service de la dette (principal et intérêts) est passé de 21% du total des dépenses en 2018 à 27% en 2021. Dans le même temps, la part du financement par emprunt est passée de 25% à 37% des « recettes », portant l'encours de la dette publique (hors entreprises publiques et caisses sociales) à 107,844 Mds TND à fin 2021, représentant 86% du PIB et constituée à 60% de dettes libellées en devises.

La soutenabilité de la dette publique constitue aujourd'hui plus que jamais un défi majeur. L'avenir dépendra de la capacité des pouvoirs publics à réduire le train de vie de l'Etat, rationaliser la compensation, dégager de nouvelles sources de revenus (privatisations), apaiser les tensions sociales qui entravent la relance de l'investissement.

Au 31/12/2021 le dollar s'échangeait à 2,887 TND contre 2,705 TND à fin 2020 (+6,73%), tandis que l'Euro cotait 3,282 TND pour 3,326 TND une année auparavant (-1,32%).

Sur la bourse de Tunis, le Tunindex a clôturé l'année sur une performance positive de +2,34% sur 1 an (vs -3,33% en 2020).

NOTRE ACTIVITE

La répartition du chiffre d'affaires par branche se présente comme suit (en dinars) :

CATEGORIES	2019			2020			2021		
	MONT.	STRUCT.	VAR.° 19/18	MONT.	STRUCT.	VAR.° 20/19	MONT.	STRUCT.	VAR.° 21/20
Incendie	22 591 601	11%	9,11%	24 152 393	11%	6,91%	26 808 284	12%	11,00%
R. C.	7 037 280	3%	15,12%	7 040 695	3%	0,05%	7 448 703	3%	5,79%
Risques Divers	23 242 330	12%	-3,11%	25 314 915	12%	8,92%	26 582 321	12%	5,01%
* Assurances de Personnes	14 444 279	62%	2,42%	14 810 840	59%	2,54%	16 146 612	61%	9,02%
* Autres	8 798 051	38%	-11,01%	10 504 075	41%	19,39%	10 435 709	39%	-0,65%
Auto	108 539 447	54%	5,32%	114 933 691	53%	5,89%	118 053 878	52%	2,71%
* RC	26 579 106	24%	-0,58%	27 236 121	24%	2,47%	27 139 378	23%	-0,36%
* Garanties Dom-mages	81 960 341	76%	7,39%	87 697 569	76%	7,00%	90 914 500	77%	3,67%
Transport	7 915 330	4%	-9,40%	7 487 792	3%	-5,40%	7 807 727	3%	4,27%
Vie	4 647 643	2%	26,17%	5 045 449	2%	8,56%	5 565 430	2%	10,31%
Groupe Accidents	27 004 771	13%	26,27%	31 486 552	15%	16,60%	34 643 243	15%	10,03%
Aviation	468 991	0%	5,79%	865 540	0%	84,55%	-13 448	0%	-101,55%
TOTAL	201 447 393	100%	7,09%	216 327 028	100%	7,39%	226 896 138	100%	4,89%

La croissance du chiffre d'affaires a été de 4,89% pour s'établir à 227 millions de dinars en 2021
La branche automobile demeure toujours prédominante avec une part de 52%.

► **Résultat technique non vie :**

Avant réassurance :

51 304 236 Dinars (contre 2 306 028 Dinars en 2020)

Après réassurance :

32 694 044 Dinars (contre 31 971 780 Dinars en 2020)

► **Résultat technique vie :**

Avant réassurance :

2 220 761 Dinars (contre 3 582 287 Dinars en 2020)

Après réassurance :

1 880 941 Dinars (contre 3 312 065 Dinars en 2020) ;

GESTION FINANCIERE

Au 31/12/2021 l'encours des placements totalise 716 428 442 TND contre 666 723 113 TND au 31/12/2020 soit une évolution de 49 705 328 TND à la faveur des obligations et des BTA (+45 471 818 TND), des actions cotées (+1 501 928 TND) et des actions non cotées (+1 191 488 TND), contre la diminution de l'encours des OPCVM (-2 740 575 TND).

Les revenus nets de nos placements totalisent 37 757 771 Dinars à fin 2021 contre (24 684 344 Dinars en 2020), détaillés comme suit :

- Revenus des immeubles : 2 630 946 Dinars (contre 2 194 519 Dinars en 2020)
- Revenus des fonds placés : 48 647 553 Dinars (contre 26 109 953 Dinars en 2020)
- Produits divers et variation des provisions pour dépréciation : - 14 107 372 Dinars (contre - 4 559 384 Dinars en 2020)
- Plus ou moins-values nettes de cessions d'actions : 586 643 Dinars (contre 939 255 Dinars en 2020)

RESULTAT COMPTABLE

Compte tenu des résultats techniques et financiers, et après prise en compte des autres produits et charges non techniques, l'exercice dégage un résultat avant impôts sur les sociétés de 43 193 828 Dinars et un bénéfice net de 33 817 847 Dinars (contre 25 372 130 Dinars en 2020).

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons l'affectation du bénéfice de l'exercice comme suit (en dinars) :

Résultat Net	33 817 847,000
Réserve légale (5%)	-1 690 892,350
Bénéfice distribuable	32 126 954,650
Dividende 2021	-18 000 000,000
Réserve pour toutes éventualités	14 126 954,646

Ainsi que la mise en paiement des dividendes au plus tard le 10/05/2022

RENOUVELLEMENT DE MANDATS D'ADMINISTRATEURS

Nous vous rappelons que les mandats des sociétés SICOF et AXA (1er et 2ième siège) arrivent à échéance lors de la présente assemblée. Nous vous proposons de nommer :

- La société SICOF
- AXA (1er siège)
- AXA (2ième siège)

en qualité d'administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024

En conséquence, nous vous proposons la nouvelle composition du Conseil d'Administration suivante :

Administrateur	Echéance du mandat, qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de :
Monsieur Slaheddine LADJIMI	2022
Monsieur Hakim BEN YEDDER	2022
Monsieur Karim BEN YEDDER	2022
Monsieur Bernard Paul MARSEILLE	2022
La société PARENIN S.A	2022
Madame Selma BELLEGHA	2022
Monsieur Mohamed Sélim AZZABI	2023
Monsieur Nébil BEN YEDDER	2023
Monsieur Hakim BEN HAMOUDA	2023
La société SICOF	2024
AXA (1 ^{er} siège)	2024
AXA (2 ^{ième} siège)	2024

FIXATION DES JETONS DE PRESENCE POUR L'EXERCICE 2022

Nous vous proposons de fixer le montant brut des jetons de présence pour l'exercice 2022 à 160 000 Dinars.

REMUNERATION DES COMITES

Nous vous proposons de fixer la rémunération brute du comité permanent d'audit pour l'exercice 2022 à 36 000 dinars et la rémunération brute du comité des risques pour le même exercice à 30 000 dinars.

NOMINATION D'UN CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le mandat de la société « ECC MAZARS », Co-commissaire aux comptes arrive à échéance lors de la présente assemblée, nous vous proposons de nommer ECC MAZARS en qualité de co-commissaire aux comptes, pour une durée de trois ans, expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024.

Par ailleurs, nous vous prions de vous associer à nous pour remercier l'ensemble de nos collaborateurs salariés, employés et agents pour leur dévouement et leur contribution aux résultats de l'entreprise.

NOTRE RESEAU

SIEGE SOCIAL

Succursale de Tunis
Imm. COMAR Av. H. Bourguiba
1001 - Tunis R.P
Tél. : 71 340.899 - Fax : 71 338.161
E-Mail : dg@comar.tn
agence03@comar.tn

GRAND TUNIS

TUNIS

Succursale de Tunis
Zone Industrielle- Chargaia 2
Chez STE Ennaki Automobiles SA
1080 Tunis
Tél : 70 315.742

► **Aïssi Hédi**
85, Av. Bellevue 2^{ème} étage
Bureau B 21
Tél. : 71 493.935 - 71 493.936
Fax : 71 493.603
E-mail : hedi.aissi@comar.tn

► **Akremi Mohamed Ikbel**
2, Rue Borj Bourguiba - 1000
Tél. : 71 338.235 - 71 342.530
Fax : 71 350.929
E-mail : medikbel.akremi@comar.tn

► **Baccouche Ali**
50, Rue 8600 1^{er} étage C12
Z.I. Chargaia I - 2035 Chargaia Tunis
Tél./ Fax : 71 809.378
Port. : 98 439 935

► **Baccouche Larbi**
1, Rue El Houdaybia - 1000
Tél. : 71 336.706 - 71 336.684
Fax : 71 353.605
E-mail : laarbi.baccouche@comar.tn

► **Bahroun Sabrine**
24, Av. Cyrus Le Grand 3^e Etage
C1 - 1002
Tél. : 71 833.509 - 71 830.302
Port. : 90 151 905
Fax : 71 833.756
E-mail : sabrine.bahroun@comar.tn

► **Belhassine Mokhtar**
58, Rue Echem, Imm. La Rose, 3^e Etage
Bur. N°5 - 1002 Tunis Belvédère
Tél. : 71 782.766 - Fax : 71 783.850
E-mail : mokhtar.belhassine@comar.tn

► **Ben Jemaa B. Nasr Sonia**
6, Rue El Hijez - 1002
Tél. : 71 906.031 - 71 901.179
Fax : 71 900.712
E-mail : sonia.benjemaa@comar.tn

► **Ben Miled Khalil**
129, Av. de la Liberté,
RDC - 1082
Tél. : 71 286.786 - 71 893.251
Fax : 71 288.793
E-mail : khalil.benmiled@comar.tn

► **Ben Smail Taoufik**
Rue Hanoun, n°B3-2/3^{ème} Etage
Immeuble3 - Tunis
Tél. : 71 327.071 - 71 325.666
Fax : 71 320.290
E-mail : taoufik.bensmail@comar.tn

► **Ben Targem Abderrahman**
2, Rue de Testour 1^{er} Etage - Bur N°1
1006 Bab Saadoun
Tél. : 71 561.813 - Fax : 71 572.940
E-mail : abderahman.bentargem@comar.tn

► **Bouchoucha Younés**
6, Av. de Carthage - 1000
Tél. : 71 255.022 - 71 337.627
Fax : 71 347.743
E-mail : younes.bouchoucha@comar.tn

► **Disegni Nicolas**
5, Av. de Paris - 1000
Tél. : 71 345.465 - 71 252.922
Fax : 71 346.330
E-mail : nicolas.disegni@comar.tn

► **Felli Moncef**
9 bis, Av. Louis Braille - 1002
Tél. : 71 903.610 - 71 906.826
Fax : 71 908.009
E-mail : moncef.felli@comar.tn

► **Grira Sahbi**
41, Rue Ibn Rachik - 1002 Tunis
Tél. : 71 894.102 - Fax : 71 894.103
E-mail : sahbi.grira@comar.tn

► **Haba Thouraya**
61 Rue de Khartoum
bureau B1-11 1^{er} étage 1002 Tunis
Tél. : 71 793.024 - Fax : 71 787.462
E-mail : thouraya.haba@comar.tn

► **Haj Romdhane Badr**
17 bis, Rue de l'Inde - 1002
Tél. : 71 835.955 - Fax : 71 832.896
E-mail : badr.hadjromdhane@comar.tn

► **Hamza Mustapha Ismail**
8 bis, Rue Apollo XI
Cité Mahrajene 1082 Tunis
Tél. : 71 892.492 - 71 892.493
Fax : 71 892.437
E-mail : hamza.mustapha@comar.tn

► **Hassouna Faouzi**
23, Rue d'Irak - 1002
Tél. : 71 843.691 - 71 794.830
71 890.697
Fax : 71 794.854
E-mail : faouzi.hassouna@comar.tn

► **Jeljeli Radhia**
129, Av. de la Liberté, RDC - 1082
Tél. : 71 286.786 - 71 893.251
Fax : 71 288.793
E-mail : radhia.jeljeli@comar.tn

► **Kaak Badra**
30, Avenue Jallouli Fares - 1^{er} étage
Bureau 02 Ennasr1 - 2037 Ariana
Tél. : 70 820.486
Fax : 70 820.488 / Port. : 29 093 666
E-mail : badra.kaak@comar.tn

► **Lejri Ahmed**
96, Rue Radhia Haddad
(Ex Rue de Yougoslavie)
1^{er} étage - 1001
Tél. : 71 339.250 - 71 339.269
Fax : 71 339.275
E-mail : ahmed.lejri@comar.tn

► **Mezghani Amira Mnif**
complexe el Menzeh Center
Av Mouaouia Ibn Abi Soufiane
Esc. A 1^{er} étage Bureau A2 2091
El Menzeh 7
Tél. : 70 815.276 - Fax : 70 815.277
E-mail : amira.mezghani@comar.tn

► **Ouechtati Jihène**
29, Rue 18 Janvier 1952, 1000
Tél. : 71 335.985 - Fax : 71 353.882
E-mail : jihen.ouchtati@comar.tn

► **Safraroui Khaled**
47, Av. F. Hached - 1001
Tél. : 71 338.386 - 71 339.752
Fax : 71 352.646
E-mail : khaled.safraroui@comar.tn

► **Sanhaji Belhassen**
22, Rue Yahia Turki,
angle 15 rue Palestine - 1002
Tél. : 71 834.326 - Fax : 71 832.731
E-mail : belhassen.sanhaji@comar.tn

► **Tellili Aymen**
16, Avenue de Paris - 1000
Tél. : 71 241.660 - Fax : 71 241.661
E-mail : aymen.tellili@comar.tn

► **Turki Mohamed**
46, Rue Jazira - 1000
Tél. : 71 329.091 - Fax : 71 328.268
E-mail : mohamed.turki@comar.tn

► **Zaafarani Anis Naser**
14, Rue Kenitra 1^{er} étage
Bur n°1 1000 - Tunis
Tél. : 71 252.482
Fax : 71 252.482
E-mail : anis.zaafarani@comar.tn

► **Zerriaa Sadok**
33, Av. H. Thameur - 1069
Tél. : 71 330.645 - Fax : 71 337.827
E-mail : sadok.zerriaa@comar.tn

ARIANA

► **Abid Mourad**
Route de Bizerte km 3 - Immeuble
Trabelsi - Cité Ettahrir - 2042
Tél. : 70 660.020
Fax : 70 660.018
E-mail : mourad.abid@comar.tn

► **Akkari Lilia**
Résidence Tunis el Ferdaous
1^{er} étage App 21
Route de Bizerte Km7 2094 Mnihla
Tél. : 71 555.888 - Fax : 70 555.600
E-mail : lilia.akkari@comar.tn

► **Ben Ayed Mahmoud Slim**
Av. Hédi Noulra Résidence "les Cèdres"
Mezzanine A4 - 2037 Ennasser 2
Tél. : 70 853.714 - Fax : 70 853.715
E-mail : slim.benayed@comar.tn

► **Bouricha Mourad**
Av. Taïeb M'hiri - Imm. Saf Saf 2080
Tél. : 71 708.274 - Fax : 71 703.030
E-mail : mourad.bouricha@comar.tn

BEN AROUS

► **Babbou Khaled**
80, Av. de France - 2013
Tél. : 71 381.796 - 71 381.681
Fax : 71 385.235
E-mail : khaled.babbou@comar.tn

DEN DEN

► **Barrani Abdallah**
1 Rue Abou El Kacem Chebbi
Appt. A4 2^{ème} étage 2011 Den Den
Tél. : 31 166.341
Tél./Fax : 71 610.237
E-mail : abdallah.barrani@comar.tn

EL OMRANE

► **Bouchoucha Rafet**
1, Avenue Mohamed Melki Bureau
n° 19 - 1005
Tél. : 71 958.441 - Fax : 71 958.522
E-mail : rafet.bouchoucha@comar.tn

► **Bouchoucha Ramsès**
1 Avenue Mohamed Melki Bureau
n° 17 - 1005
Tél. : 71 958.434
Fax : 71 958.522
E-mail : ramses.bouchoucha@comar.tn

► **Bouchoucha Younés**
1, av. Mohamed Melki - 1005
Tél. : 71 958.434 - 71 958.441
Fax : 71 958.522
E-mail : younes.bouchoucha@comar.tn

EL MANAR

► **Amar Abdou**
Centre commercial - colisée soula
1^{er} étage - 2092 El Manar 2
Tél. : 71 883.515
Fax : 71 883.401
E-mail : abdou.amar@comar.tn

► **AYADI Sami**
53, Avenue Mohamed Abdelwaheb
Immeuble Hannibal Center
Bureau à la Mezzanine N°A1.1
2092 El Manar 1
Tél. : 70 869.739
E-mail : sami.ayadi@comar.tn

EL MENZAH 1

► **Haddad Med Malek**
16 Bis, Rue 10 décembre 1948
1004 - Tunis
Tél. : 71 767.832
Fax : 71 767.841
E-mail : medmalek.haddad@comar.tn

EL MENZAH 6

► **Tej El Molk Arbia Cherif Epouse Haj Ali**
Bloc E Appt E1 - 1^{er} étage - Cité Jamil -
1004 El Menzeh 6
Tél. : 71 755.364 - 71 755.371
Fax : 71 755.314
E-mail : tejelmolk.cherif@comar.tn

EL MENZAH 9

► **Tounsi Houcine**
Res. Sidi Bou Said, 50 Av. Tahar B.
Ammar, bloc Salima Apt. 1 - 2090
Tél. : 71 882.141 - 70 860.306
Port. : 24 960 306 / 98 360 036
Fax : 71 871.925
E-mail : houcine.tounsi@comar.tn

EL MOUROUJ II

► **Mezned Slim**
Av. de la Méditerranée
1^{er} Etage - 2074 El Mourouj 2
Tél. : 71 379.055 - 71 379.056
Fax : 71 379.057
E-mail : slim.mezned@comar.tn

L'AOUINA

► **Abou El Wafa Zoubeidi Ichraf**
23, Av Mongi Slim - 1^{er} Etage - 2045
Tél. : 70 319.086 - Fax : 70 737.738
E-mail : ichraf.abouelwafa@comar.tn

► **Darghouth Maher**
57, Rue de l'Environnement - 2045
Tél. : 71 758.424 - 71 758.608
E-mail : maher.darghouth@comar.tn

HAMMAM LIF

► **Ben Yedder Zied**
52 Av. de la République - 2050
Tél. : 71 294.175 - Fax : 71 292.303
E-mail : zied.benyedder@comar.tn

LA MARSA

► **Khalifat Sami**
41, Av. H. Bourguiba - 2070 La Marsa
Tél. : 71 983.255 - Fax : 71 748.556
E-mail : sami.khalifat@comar.tn

► **Lakhoua Fares**
Rue Imam chaffai - 2070 La Marsa
Tél. : 71 744.743 - Fax : 71 744.746
E-mail : fares.lakhoua@comar.tn

LE KRAM

► **Zarraa Salma**
1, Rue Ibn Battouta, 1^{er} étage, Marsa
Aéroport - 2015 Le Kram Est
Tél. : 71 276.585
Fax : 71 276.612
E-mail : selma.zarraa@comar.tn

LE BARDO

► **Gmach Wided**
6, Rue de la Lybie Résidence Meriem
1^{er} Etage - 2000 Le Bardo
Tél. : 71 585.654
Port. : 21 691.772
E-mail : widad.gmach@comar.tn

► **Haddad Anouar**
52, Avenue H. Bourguiba - 2000
Tél. : 71 581.508 - 71 507.432
Fax : 71 580.332
E-mail : anouar.haddad@comar.tn

LA SOUKRA

► **Arfa Sami**
100, Av. de l'UMA - Imm. Village
Essahel 4^{ème} étage App N° 8 - 2036
Tél. : 70 683.630 - 70 683.590
Fax : 70 683.606
E-mail : sami.arfa@comar.tn

LES BERGES DU LAC

► **Ben Bouzid Salem**
Rue du Lac de COME,
Résidence Coupole I - 1053
Tél. : 71 960.139 - 71 960.149
Fax : 71 960.159
E-mail : salem.benbouzid@comar.tn

► **Daldoul Amine**
Angle Rue du Lac Balbina et Rue du
Lac Huron - Résidence - Les Cascades
Appt. BU1 - 1^{er} étage - 1053
Tél. : 71 655.105
Fax : 71 655.309
E-mail : amine.daldoul@comar.tn

► **Drloeuch Ghaya**
Résidence zahrat el bouhaira
App c1 Jardins du Lac II
1053 - Les berges du Lac
Tél. : 71 193.550
Fax : 71 193.551
E-mail : ghaya.drloeuch@comar.tn

► **S.C.P. Agents Reunis Assurance
Mme Allani Mouna
& Mr Ben Mlouka Elyes**
14 et 15 Passage du Lac Van
Rue du Lac Ghar El Melh-1053
Tél. : 71 965.258
Fax : 71 963.953
E-mail : mouna.allani@comar.tn
elyes.benmlouka@comar.tn

MEGRINE

► **Ben Hmidane Lassâad**
1, Rue 1^{er} Juin - 2033
Tél. : 71 297.552 - Fax : 71 432.294
E-mail : lassaad.benhmidan@comar.tn

MORNAGUIA

► **Turki Mohamed**
30, Av. H. Bourguiba - 1110
Tél. : 71 540.108 - 71 550.066
Fax : 71 541.328
E-mail : mohamed.turki@comar.tn

SIDI BOU SAÏD

► **Zekri Kays**
17, Rue 14 Janvier - 2026
Tél. : 71 740.741 - Fax : 71 740.407
E-mail : kays.zekri@comar.tn

INTERIEUR DU PAYS

BEJA

► **Mejri Houcine**
32, Av. de France - 9000
Tél./Fax : 78 451.775
E-mail : houcine.mejri@comar.tn

BIZERTE

► **AYADI Issam**
Angle av. Habib Bourguiba et rue Salah
Ben Ali 1^{er} étage - 7000
Tél. : 72 435.350 - Fax : 72 435.254
E-mail : issam.ayadi@comar.tn

Toujours plus proche de vous !

► Ben Harbi Moncef

23, Rue Ibn Khaldoun - 7000
Tél. : 72 422.035 - 72 431.104
Fax : 72 430.822
E-mail : moncef.benharbi@comar.tn

► Derouiche Sofiene

24, Av. Habib Bourguiba - 7000
Tél. : 72 433.177 - Fax : 72 433.605
E-mail : sofiane.derouiche@comar.tn

DJERBA

► Barouni Moez

66, rue Abdelhamid El Kadhi
bureau N° 2 - 4180 - Houmet Essouk
Tél. : 75 652.177 - Fax : 75 623.663
E-mail : moez.barouni@comar.tn

► Tellili Amor Laroussi

Av. F. Hached Route Mahboubine
4116 - Midoun
Tél. : 75 731.225 - Fax : 75 730.055
amor.tellili@comar.tn

EL FAHS

► Ghfira Arbi

Av. de la Liberté
Imm. Salah Azaiez
Appt N° 2 - 1140
Tél. : 72 670.106 - Fax : 72 671.985
E-mail : arbi.ghfira@comar.tn

GABES

► Chammam Abdellatif

18, Rue Béchir Dziri - 6001
Tél. : 75 273.489 - Fax : 75 277.389
E-mail : abdellatif.chammam@comar.tn

► Chammam Alaeddine

Imm. Kilani rue Med Ali - 6002 - Gabes
Tél./Fax : 75 265.547
E-mail : alaeddine.chammam@comar.tn

► Jerbi Karim

20, Av. Mongi Slim - 6000
Tél. : 75 273.664 - Fax : 75 277.671
E-mail : karim.jerbi@comar.tn

► Jerbi Omar

136, Av. H. Bourguiba - 6000
Tél. : 75 270.129 - 75 273.488
Fax : 75 275.688
E-mail : omar.jerbi@comar.tn

GAFSA

► Ben Abdallah Mohamed

Immeuble 'Kidar' - 2^{ème} Étage
Cité Cherif - 2100 Gafsa
Tél. : 76 227.603 - 22 012.308
Fax : 76 227.611
mohamed.benabdallah@comar.tn

► Karaoui Chedly

Av. Mohamed V - 2100
Tél. : 76 220.281 - 76 220.884
Fax : 76 224.300
E-mail : chedly.karaoui@comar.tn

► Lejri Sami

Av. Taieb M'hiri - 2100
Tél. : 76 223.333 - Fax : 76 221.728
E-mail : sami.elajri@comar.tn

GROMBALIA

► Jmel Abdelaziz

10, Av. H. Bourguiba - 8030
Tél. : 72 255.800 - Fax : 72 257.800
E-mail : abdelaziz.jmel@comar.tn

HAMMAMET

► Laribi Med Ali

Av. Habib Bourguiba
Imm. Yasmine - 8050 Hammamet
Tél. : 72 278.900 - Fax : 72 278.453
E-mail : mohamedali.laribi@comar.tn

JENDOUBA

► Barouni Karim

23, Rue Tahar Haddad-8100
Tél./Fax : 78 601.376
E-mail : karim.barouni@comar.tn

KAIROUAN

► Falfoul Abdelmoneem

Place de la Victoire - 3100
Tél. : 77 232.218 - 77 234.523
Fax : 77 226.102
E-mail : abdelmoneem.falfoul@comar.tn

KEBILI

► Kraïem Mounir

Av. H. Bourguiba - 4200
Tél. : 75 491.451 - Fax : 75 492.325
E-mail : mounir.kraïem@comar.tn

KELIBIA

► Ben Messaoud Ahmed

10, Rue Ibn Khaldoun - 8090
Tél. : 72 296.256
Fax : 72 275.587
E-mail : ahmed.benmessaoud@comar.tn

KORBA

► Haddad Sami

222, Av. H. Bourguiba - 8070
Tél./Fax : 72 385.850
E-mail : sami.haddad@comar.tn

KSAR HELLAL

► Felli Moncef

Imm. Seddik - 2^{ème} Étage
Place Indépendance - 5070
Tél. : 73 450.422 - Fax : 73 451.232
E-mail : moncef.felli@comar.tn

KSOUR ESSAF

► Chebbi Ezzeddine

Bd. de l'Environnement - 5180
Tél. : 73 665.601 - Fax : 73 663.673
E-mail : ezeddine.chebbi@comar.tn

MAHDIA

► Ayadi Moez

Av. 2 Mars 1934 - Imm. Hajer 5100
Tél. : 73 696.966
Fax : 73 695.699
E-mail : moez.ayadi@comar.tn

MARETH

► Zitouni Amor

Rue 27 Octobre - 6080
Tél. : 75 321.700 - Fax : 75 323.340
E-mail : amor.zitouni@comar.tn

MATEUR

► Nefzi Boujemaâ

Mateur Center - Place de Tunis 7030
Tél. : 72 486.933 - Fax : 72 485.596
E-mail : boujemaâ.nefzi@comar.tn

MEDENINE

► Abichou Béchir

Place de la liberté - 4100
Tél. : 75 642.510
Fax : 75 645.276
E-mail : bechir.abichou@comar.tn

MEDJEZ EL BAB

► Jédidi Férid

Immeuble Fehri, 1^{er} Étage, Place de
L'indépendance 9070 Medjez El Bebb
Tél. : 78 560.666 - 98 444.279
Fax : 78 563.935
E-mail : ferid.jedidi@comar.tn

MENZEL TEMIME

► Trabelsi Habib

113, Place de
l'Indépendance 8080
Tél. : 72 347.002 - Fax : 72 344.246
E-mail : habib.trabelsi@comar.tn

METLAOUI

► Salhi Lakhddar

Av. de la République cité du Président
2130
Tél. : 76 240.800 - Fax : 76 244.989
E-mail : lakhddar.salhi@comar.tn

MONASTIR

► Ben Jannet Adel

Cité CNRPS - Av. du Combattant
Suprême - 5000
Tél. : 73 464.340 - Fax : 73 463.100
E-mail : adel.benjannet@comar.tn

► Ben Jannet Tarek

28 A, Imm. n°10 - Av. du Combattant
Suprême - Cité CNRPS
Tél. : 73 464.340 - Fax : 73 463.100
E-mail : tarek.benjannet@comar.tn

MSAKEN

► Khedhiri Asma Guezguez

27, Rue T. Hachicha GP1-4070
Tél. : 73 257.959 - Fax : 73 267.225
E-mail : asma.guezguez@comar.tn

NABEUL

► Béjaoui Ezzeddine

148, Av. H. Bourguiba-8000
Tél./Fax : 72 285.418
E-mail : ezeddine.bejaoui@comar.tn

► Béjaoui Hatem

Av. Habib Thameur 1^{er} Étage de
l'Immeuble Essalama Appt. N°204
8000 - nabeul
Tél./Fax : 72 285.418
E-mail : hatem.bejaoui@comar.tn

SFAX

► Succursale Sfax

73, Av. F. Hached - 3000
Tél. : 74 296.904 - Fax : 74 226.685
E-mail : succursale.sfax@comar.tn

► Bahloul Hounaida

4, Rue Taieb Mhiri, Place Marburg,
2^{ème} étage - 3000 Sfax
Tél. : 74 299.109 - Fax : 74 299.106
E-mail : hounaida.bahloul@comar.tn

► Boussarsar Mouna Ben Amor

Av. 14 Janvier - Rés. El Mokhtar
Mezzanine N° 1 - 3027
Tél. : 74 415.470 - Fax : 74 415.460
E-mail : mouna.boussarsar@comar.tn

► Charfi Ali

23, Av. H. Bourguiba - 3000
Tél. : 74 223.816 - Fax : 74 297.845
E-mail : ali.charfi@comar.tn

► Fakhfakh Mohamed

Route de teniour km 2,5
Imm. El Bacha Centre
Tél. : 74 441.144 - Fax : 74 441.146
E-mail : mohamed.fakhfakh@comar.tn

► Fendri Nabil

43, Av. Hédi Chaker - 3000
Tél. : 74 224.891 - 74 226.635
Fax : 74 210.615
E-mail : nabil.fendri@comar.tn

► Hammami Olfa Maâloui

Route El Ain km1
Imm. Ben Salah - 3000
Tél. : 74 462.509 - Fax : 74 462.511
E-mail : olfa.hammami@comar.tn

► Karray Chokri

Avenue 5 août Immeuble Carrefour
3002 Sfax
Tél. : 74 299.534 - 74 299.536
Fax : 74 297.013
E-mail : chokri.karray@comar.tn

► Karray Fakher

RDC Imm. Aubergine - Bureau n°2
Rte Lafrane Km 4, kassas Sidi Jilani,
entre Rte Lafrane et Ain
Tél. : 74 663.017
Fax : 74 663.018
E-mail : fakher.karray@comar.tn

► Khabou H'souna

113, Av. Farhat Hached -
Imm. Jammoussi - 3000 Sfax
Tél. : 74 227.515 - Fax : 74 227.577
E-mail : h'souna.khabou@comar.tn

► Medhaffer Nabila

Av. Tahar Sfar Imm. Majdoub
2^{ème} étage, Apt N° 5 - 3000
Tél. : 74 298.758 - 74 221.008
Fax : 74 297.728
E-mail : nabila.medhaffer@comar.tn

► Meziou Khalil Ouafa

Résidence Panorama Route de Tunis
Km 1,5 1^{er} Étage - Bureau N°1
3002 Sfax
Tél. : 31 324 044
Fax : 74 261 250
E-mail : wafa.mziou@comar.tn

SOUSSE

► Succursale Sousse

Rue Sœur Josephine - 4000 Sousse
Imm. AMMA - RDC
Tél. : 73 215.930 - 73 215.931
Fax : 73 215.932

► Bel Haj Hassine Moncef

Imm. ZAOUL, Av. H. Bourguiba
Tél. : 73 226.917 - 73 220.321
Fax : 73 224.600
E-mail : moncef.belhadjassine@comar.tn

► Bouatay Fayçal

Rue Ali Belhouane - Imm. Ezzahra
2^{ème} étage - Apt. 204 - 4000
Tél. : 73 202.977 - Fax : 73 203.031
E-mail : bouatayfaycel@yahoo.fr

► Chaouache Nader

Rue 22 janvier 1952 - 4000 Sousse
Tél. : 73 214.522 - Fax : 73 214.523
E-mail : nader.chaouache@comar.tn

► Drira Mohamed Salah

4 rue Ahmed Tlili - 4000
Tél. : 73 222.100 - Fax : 73 224.733
E-mail : medsalah.drira@comar.tn

► Drira Tahar

4, Rue Ahmed Tlili - 4000
Tél. : 73 224.798 - Fax : 73 224.733
E-mail : tahar.drira@comar.tn

► El Gaïed Abdelkarim

Av. du Maghreb Arabe
GP1 Khézama 4051
Tél. : 73 271.166 - 73 271.154
Fax : 73 273.723
E-mail : abdelkarim.elgaïed@comar.tn

► Gaha Faouzi

Rue Yasser Arafat Immeuble Narjess
Appt. 1-A Sousse - 4050
Tél. : 73 369.696 - Fax : 73 369.797
E-mail : faouzi.gaha@comar.tn

► Guerbej Nejib

51, Av. Léopold Senghor - Place
Zarrouk Route de Tunis - Sousse 4001
Tél. : 73 223.500 - Fax : 73 212.667
E-mail : nejib.guerbej@comar.tn

► Nsir Hichem

Avenue Imam Boukhari Imm Kilouche
1^{er} étage KHEZAMA - 4000
Tél. : 73 272.444 - Fax : 73 272.445
E-mail : hichem.nsir@comar.tn

TABARKA

► Bouali Mohamed Hédi

Immeuble Raja - Cité des Arts - 8110
Tél. : 78 671.414 - Fax : 78 671.206
E-mail : hedi.bouali@comar.tn

TATAOUINE

► Ghandour Habib

11, Rue 18 Janvier 1952 - 3200
Tél. : 75 862.007 - Fax : 75 863.549
E-mail : habib.ghandour@comar.tn

TOZEUR

► Ben Dhriha Imed

Rue Général Houcine - 2200
Tél./Fax : 76 453.601
E-mail : imed.dhriha@comar.tn

► Hamada Leila

Centre commercial MG
Route de Nefta - 2200
Tél./Fax : 76 477.700
E-mail : leila.hamada@comar.tn

ZARZIS

► Abichou Béchir

Rue Hédi Chaker - 4170
Tél./Fax : 75 690.702
E-mail : bechir.abichou@comar.tn

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs,

I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « COMAR », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 265 752 769 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 33 817 847 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « COMAR », au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 22 mars 2022.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et la mise en œuvre en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 mars 2022

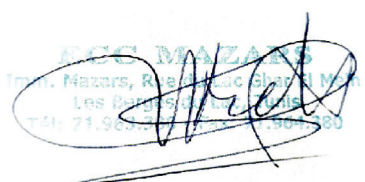
Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

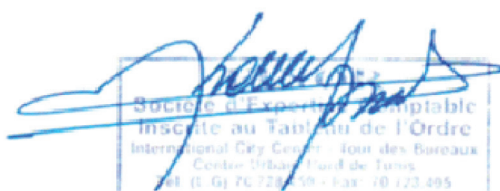
FINOR

Mohamed Hedi KAMMOUN

Karim DEROUICHE



Stamp of ECC MAZARS, Société d'Expertise Comptable, Les Palmes Jomard, Tunis. The stamp includes the text: "ECC MAZARS", "Société d'Expertise Comptable", "Inscrite au Tableau de l'Ordre", "International City Center - 400 des Bureaux", "Centre Urbain Nord de Tunis", "Tél: (t. G) 71.983.333 - Fax: 71.984.380".



Stamp of FINOR, Société d'Expertise Comptable, Inscrite au Tableau de l'Ordre, International City Center - 400 des Bureaux, Centre Urbain Nord de Tunis. The stamp includes the text: "Société d'Expertise Comptable", "Inscrite au Tableau de l'Ordre", "International City Center - 400 des Bureaux", "Centre Urbain Nord de Tunis", "Tél: (t. G) 71.983.333 - Fax: 71.984.380".

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher, spécifiquement et de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. CONVENTIONS NOUVELLEMENT CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021 :

Le conseil d'administration du 14 décembre 2021 a autorisé votre société à conclure avec la COMAR Côte d'Ivoire (détenue à hauteur de 45%) une convention d'assistance technique en vertu de laquelle elle s'engage à fournir toutes les prestations de conseil et de suivi, demandées par la COMAR Côte d'Ivoire et nécessaires au bon déroulement du programme de développement de cette dernière, à cet effet la COMAR mettra à sa disposition, sans aucune restriction, la totalité de son savoir-faire.

En contrepartie de ces prestations, la COMAR refacturera à la COMAR Côte d'Ivoire les frais engagés dans le cadre de la mission d'assistance technique aux coûts réels, sur présentation de justificatifs précisant la nature des frais, la personne ayant accompli les prestations, le temps passé et le travail accompli.

Les taux journaliers prévus pour cette rémunération sont fixés selon le profil de la personne ayant accompli les prestations et seront révisés annuellement moyennant une majoration de 5%. Toutefois, les frais refacturés ne peuvent pas dépasser 3% du chiffre d'affaires de la COMAR Côte d'Ivoire.

Cette convention n'a pas été signée jusqu'à la date du 31 décembre 2021 et par conséquent, elle n'a produit aucun effet au cours dudit exercice.

II. OPÉRATIONS RÉALISÉES RELATIVES À DES CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTÉRIEURS :

L'exécution des opérations suivantes, conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- En date du 29 décembre 2020, la COMAR a conclu avec la société EL-IMRANE (détenue à hauteur de 56,26%) une convention de placement de 2 KTND rémunéré au taux de 12% et ce, dans le cadre d'un prêt en « compte courant associé ».

Les produits constatés à ce titre en 2021 s'élèvent à 240 KTND.

Cette convention a fait l'objet d'une autorisation à posteriori par le Conseil d'Administration du 23 mars 2021.

- La COMAR a engagé divers frais et achats pour le compte de COMAR Côte d'Ivoire (détenue à hauteur de 45%). Ces frais qui s'élèvent au 31 décembre 2020 à 458 KTND, ont été encaissés au cours de l'exercice 2021.

- Au cours de l'exercice 2018, la COMAR a conclu avec la société TUNISYS (dans laquelle elle détient 39,9% du capital) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel.

Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2021, s'élève à 16 KTND.

- Au cours de l'exercice 2008, la COMAR a conclu avec la société TUNISYS (dans laquelle elle détient 39,9% du capital) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel.

Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2021, s'élève à 97 KTND.

- Au cours de l'exercice 2017, la COMAR a conclu avec la société AMEN SANTE un contrat de location portant sur des bureaux à usage bureautique.

Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2021, s'élève à 223 KTND.

- La COMAR a conclu avec la société PGI Holding (détenant directement et indirectement 77,71% du capital de la COMAR) une convention portant sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la compagnie dans le domaine de développement, du reporting, de l'audit et de l'inspection ainsi qu'en matière juridique.

En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération égale à 0,5% du chiffre d'affaires avec un plafond de 150 KTND hors taxes. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2011.

Le Conseil d'Administration du 20 décembre 2016 a autorisé l'avenant à ladite convention qui a porté le plafond de la rémunération de 150 KTND à 160 KTND.

Le montant comptabilisé à ce titre en charge de l'exercice 2021 s'élève à 190 KTND toutes taxes comprises.

- Au cours de l'exercice 2013, la COMAR a conclu avec la société Hayett (dans laquelle elle détient 67,10% du capital) deux contrats de location, portant sur des locaux à usage professionnel. Au titre de l'exercice 2021, les loyers facturés par Hayett s'élèvent respectivement par contrat à 37 KTND et 10 KTND.

- Au cours de l'exercice 2014, la COMAR a conclu avec la société Hayett (dans laquelle elle détient 67,10% du capital) un contrat de location, portant sur un local à usage professionnel.

Au titre de l'exercice 2021, les loyers facturés par Hayett à ce titre s'élèvent à 16 KTND.

- Au cours de l'exercice 2009, la COMAR a conclu avec Hayett (dans laquelle elle détient 67,10% du capital) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant des loyers facturés par la COMAR, au titre de l'exercice 2021, s'élève à 133 KTND hors taxes.

Le même contrat prévoit la prise en charge par Hayett des charges communes proportionnellement à la surface louée. Le montant correspondant facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2021, s'élève à 73 KTND.

- Au cours de l'exercice 2004, la COMAR a conclu avec la société CAFES BONDIN SARL, un contrat de location portant sur un local à usage commercial. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2021, est de 38 KTND.

- La COMAR a conclu avec la société EL-IMRANE (dans laquelle elle détient 56,26% du capital) deux contrats de locations, au cours des exercices 2009 et 2011, portant sur des locaux à usage professionnel. Au titre de l'exercice 2021, les loyers facturés par contrat s'élèvent, respectivement, à 64 KTND et 49 KTND.

III. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA COMAR ENVERS SES DIRIGEANTS :

Le Conseil d'Administration réuni le 05 juin 2020 a renouvelé le mandat de Monsieur Slaheddine Ladjimi en tant que Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur.

Le comité de rémunération du 23 juin 2020 a arrêté la rémunération du président du Conseil d'Administration à un montant brut de 300 KTND.

En outre, il bénéficiera d'une voiture de fonction, d'un chauffeur et d'un quota de carburant mensuel de 200 litres ainsi que du remboursement de frais de téléphone.

Par ailleurs, le comité de rémunération du 23 juin 2020 a arrêté la rémunération et les avantages à accorder au Directeur Général et au Directeur Général Adjoint comme suit :

- La rémunération annuelle brute accordée au Directeur Général est fixée à 200 KTND.
- La rémunération annuelle brute accordée au Directeur Général Adjoint est fixée à 190 KTND.

En outre, le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient chacun d'une voiture de fonction, d'un quota de carburant mensuel de 200 litres ainsi que du remboursement de frais de téléphone.

Autres rémunérations :

Le conseil d'administration du 15 décembre 2020 a coopté Monsieur Slim Azzebi en tant qu'administrateur. Il sera chargé de :

- Proposer et mettre en place une structuration financière et juridique efficiente sur laquelle s'appuiera le développement à l'international de la compagnie ;
- Mettre en place les mécanismes de contrôle au niveau de la COMAR et ;
- Poursuivre le développement à l'international une fois que la COMAR côte d'ivoire est bénéficiaire.

- Le comité de rémunération du 16 décembre 2020 a décidé de fixer la rémunération annuelle nette de Monsieur Slim Azzabi à 100 KTND.

En outre, il bénéficiera d'une voiture de fonction et d'un quota de carburant mensuel de 200 litres ainsi que du remboursement de frais de téléphone dans la limite de 120 DT par mois.

- Le comité de rémunération du 22 juin 2021 a décidé d'accorder au Directeur Général Adjoint, M Lotfi Ben Haj Kacem une prime de bilan de 240 KTND au titre de l'année 2020.

- Le comité de rémunération du 07 septembre 2021 a décidé d'accorder au Directeur Général, M Hakim Ben Yedder une prime de bilan de 270 KTND au titre de l'année 2020.

- Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence fixés à un total de 160 KTND par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 avril 2021.

- Les membres du Comité Permanent d'Audit bénéficient d'une rémunération forfaitaire fixée à un total de 36 KTND par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 avril 2021.

- Les membres du Comité des Risques bénéficient d'une rémunération forfaitaire fixée à un total de 30 KTND par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 avril 2021.

- Les obligations et engagements de la COMAR envers ses dirigeants (hors Charges sociales et fiscales et hors avantage en nature), tels qu'ils ressortent des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021, se présentent comme suit (en dinars) :

- Président du Conseil d'Administration :

	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2021
Rémunération	300 000	-
Total	300 000	-

- Directeur Général et Directeur Général Adjoint :

	Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2021
Rémunération	200 000	-	190 000	-
Primes 2019 (provision)	270 000	270 000	240 000	240 000
Total	470 000	270 000	430 000	240 000

- Membres du Conseil d'Administration, du Comité d'Audit et du Comité des Risques :

	Membres du Conseil d'Administration, du comité d'Audit et du comité des risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2021
Jetons de présence et autres rémunérations	380 134	232 857
Total	380 134	232 857

Par ailleurs, en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions à l'exception des opérations et transactions de placement et d'exploitation rentrant dans le cadre des activités courantes de la COMAR réalisées avec les sociétés apparentées.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 30 mars 2022

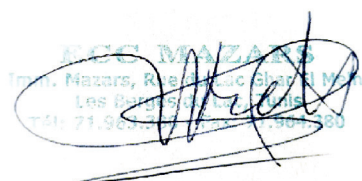
Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

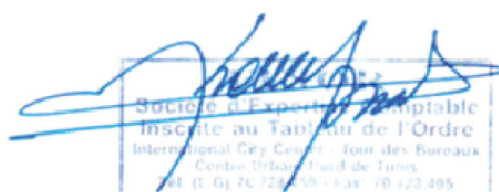
FINOR

Mohamed Hedi KAMMOUN

Karim DEROUICHE



ECC MAZARS
Tunis, Mazars, Réseau des Chartered
Les Palmes Jumeaux, Tunis
Tél: 71.96.11.11 - Fax: 71.96.11.80



Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
International City Centre - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord de Tunis
Tél: (R.G.) 70.720.519 - Fax: (R.G.) 70.720.495

RESOLUTIONS, AGO DU 22/04/2022

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R », réunie le 21 Avril 2022 à 13h30 au siège de la société, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis, et après lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et du rapport général des commissaires aux comptes pour l'exercice 2021, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2021, tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion dudit exercice.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales approuve lesdites conventions et approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant dans ledit rapport.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport présenté en application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales et concernant les fonctions de direction occupées par les administrateurs dans d'autres sociétés.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à échéance des mandats d'administrateurs des sociétés SICOF et AXA (1er et 2ième siège) lors de la présente assemblée. L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, en qualité d'administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024

- La société SICOF
- AXA (1er siège)
- AXA (2ième siège)

En conséquence, la composition du Conseil d'Administration sera comme suit :

Administrateur	Echéance du mandat, qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de :
Monsieur Slaheddine LADJIMI	2022
Monsieur Hakim BEN YEDDER	2022
Monsieur Karim BEN YEDDER	2022
Monsieur Bernard Paul MARSEILLE	2022
La société PARENIN S.A	2022
Madame Selma BELLEGHA	2022
Monsieur Selim AZZABI	2023
Monsieur Nebil BEN YEDDER	2023
Monsieur Hakim BEN HAMOUDA	2023
La société SICOF	2024
AXA (1er siège)	2024
AXA (2ième siège)	2024

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

Constatant l'arrivée à échéance du mandat de la société « ECC MAZARS », co-commissaire aux comptes lors de la présente assemblée, l'assemblée générale ordinaire décide de nommer « ECC MAZARS » en qualité de co-commissaire aux comptes, pour une durée de trois ans, expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice, s'élevant à **33 817 846,996** dinars, telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

(en dinars)

Résultat Net	33 817 847,000
Réserve légale (%5)	-1 690 892,350
Bénéfice distribuable	32 126 954,650
Dividende 2021	-18 000 000,000
Réserve pour toutes éventualités	14 126 954,646

Et fixe la date de mise en paiement des dividendes au 10/05/2022

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant brut des jetons de présence pour l'exercice 2022 à 160 000 Dinars.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération brute du comité permanent d'audit pour l'exercice 2022 à 36 000 dinars.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération brute du comité des risques pour l'exercice 2022 à 30 000 dinars.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2021

Actif du bilan au 31/12/2021

(en dinars tunisiens)	2021			2020
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
Investissements de recherche et développement	1 350 194		1 350 194	1 399 011
Concessions, Brevets, Licences, Marques	19 220 613	16 235 952	2 984 662	2 876 110
Fonds commercial	15 000		15 000	15 000
Actifs incorporels	20 585 807	16 235 952	4 349 855	4 290 121
Installations techniques et machines	21 989 454	18 360 433	3 629 021	5 290 213
Autres installations, outillage et mobilier	992 889	792 010	200 879	53 729
Actifs corporels d'exploitation	22 982 343	19 152 443	3 829 900	5 343 943
Terrains et constructions	75 304 845	18 489 402	56 815 443	56 129 941
Terrains et constructions d'exploitation	16 930 705	8 802 717	8 127 988	5 531 915
Terrains et constructions hors exploitation	58 374 140	9 686 685	48 687 455	50 598 026
Placements dans les entreprises liées et participations	374 226 260	31 140 448	343 085 812	314 759 619
Parts dans les entreprises liées	109 252 363	19 900 066	89 352 297	97 178 533
Parts dans les entreprises avec un lien de participation	211 238 001	11 240 381	199 997 620	201 221 791
Bons et obligations émis par les entreprises avec lien de participation	53 735 895		53 735 895	16 359 295
Autres placements financiers	267 259 593	4 128 433	263 131 160	253 081 394
Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	47 081 833	3 838 369	43 243 464	46 715 493
Obligations et autres titres à revenu fixe	210 654 390	250 000	210 404 390	167 359 172
Autres prêts	7 520 218	40 064	7 480 155	7 803 578
Dépôts auprès des établissements bancaire et financiers	2 000 000		2 000 000	31 200 000
Autres	3 152		3 152	3 152
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	15 248 420		15 248 420	16 276 438
Placements	732 039 117	53 758 283	678 280 834	640 247 392
Provisions pour primes non acquises	10 579 880		10 579 880	7 960 215
Provisions pour sinistres (vie)	0		0	254 090
Provisions pour sinistres (non vie)	58 837 403		58 837 403	66 569 804
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	69 417 283		69 417 283	74 784 109
Créances nées d'opérations d'assurance directe				
Primes acquises et non émises et primes à annuler	7 641 738		7 641 738	4 836 205
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	94 448 350	52 358 269	42 090 080	35 073 816
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	22 114 781	2 152 914	19 961 867	18 865 402
Créances nées d'opérations de réassurance	51 127 467	769 813	50 357 654	48 206 831
Autres créances				
Personnel	142 249		142 249	146 916
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 932 286		1 932 286	6 206 910
Débiteurs divers	2 156 438	305 625	1 850 813	2 392 689
Créances	179 563 308	55 586 621	123 976 687	115 728 769
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	2 921 336		2 921 336	6 393 209
Charges reportées				
Frais d'acquisitions reportées	11 057 848		11 057 848	10 242 885
Comptes de régularisation Actif				
Intérêts et loyers acquis non échus	9 406 426		9 406 426	7 625 245
Autres comptes de régularisation	4 704 752		4 704 752	3 920 262
Autres	46 535		46 535	43 314
Autres éléments d'actifs	28 136 897		28 136 897	28 224 916
TOTAL DE L'ACTIF	1 052 724 755	144 733 298	907 991 457	868 619 250

Capitaux propres et passif du bilan au 31/12/2021

	2021	2020
(en dinars tunisiens)	Montant Net	Montant Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou fonds équivalent	50 000 000	50 000 000
Réserves et primes liées au capital	161 796 743	151 574 613
Autres capitaux propres	20 138 180	20 988 180
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	231 934 922	222 562 792
Résultat de l'exercice	33 817 847	25 372 130
Total Capitaux propres avant affectation	265 752 769	247 934 922
PASSIF		
Autres provisions	3 258 210	1 326 156
Provisions pour autres risques et charges	3 258 210	1 326 156
Provisions pour primes non acquises	67 492 922	61 876 558
Provisions d'assurance vie	1 868 965	2 367 297
Provision pour sinistres (vie)	5 239 622	3 771 532
Provision pour sinistres (non vie)	351 574 893	353 638 148
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	0	3 235
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	11 191 641	8 138 460
Provisions pour égalisation et équilibrage	35 712 354	33 548 650
Autres provisions techniques (non vie)	15 964 984	15 751 191
Provisions techniques brutes	489 045 381	479 095 070
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	69 706 909	75 743 042
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	14 955 139	8 820 554
Dettes nées d'opérations de réassurance	42 049 140	29 476 396
Autres dettes		
Dépôts et cautionnements reçus	3 637 756	3 461 320
Personnel	126 039	71 103
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4 835 586	11 972 281
Créditeurs divers	2 753 827	1 245 926
Autres dettes	68 357 488	55 047 579
Compte de régularisation Passif	10 626 948	9 472 481
Concours Bancaires et autres passifs financiers	1 243 752	0
Autres passifs	11 870 700	9 472 481
Total du Passif	642 238 688	620 684 327
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	907 991 457	868 619 250

Etat de résultat technique de l'assurance non vie au 31/12/2021

(en dinars tunisiens)	2021			2020
	Opérations Brutes	Cessions et/ou Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
Primes émises et acceptées	227 361 143	-42 055 083	185 306 061	181 230 992
Variation de la provision pour primes non acquises	-5 616 365	2 619 666	-2 996 699	-2 408 301
Primes acquises	221 744 779	-39 435 417	182 309 362	178 822 690
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	21 724 644		21 724 644	13 450 517
Autres produits techniques	107 260		107 260	115 875
Montants payés	-127 403 812	18 347 260	-109 056 552	-103 088 800
Variation de la provision pour sinistres	-989 926	-7 732 402	-8 722 328	-5 305 850
Charges de sinistres	-128 393 738	10 614 859	-117 778 879	-108 394 651
Variation des autres provisions techniques	-213 792		-213 792	740 734
Participation aux bénéfices et ristournes	-833 979	5 848	-828 131	-1 168 190
Frais d'acquisition	-36 526 570		-36 526 570	-34 748 013
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	814 963		814 963	-884 337
Frais d'administration	-25 663 540		-25 663 540	-19 864 605
Commissions reçues des réassureurs		10 204 518	10 204 518	9 845 541
Frais d'exploitation	-61 375 147	10 204 518	-51 170 630	-45 651 413
Autres charges techniques	-337 554		-337 554	-386 971
Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	-1 118 236		-1 118 236	-5 556 811
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	51 304 236	-18 610 193	32 694 044	31 971 780

Etat de résultat technique de l'assurance vie au 31/12/2021

(en dinars tunisiens)	2 021			2 020
	Opérations Brutes	Cessions et/ou Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
Primes émises et acceptées	5 985 195	-100 859	5 884 335	4 952 951
Primes	5 985 195	-100 859	5 884 335	4 952 951
Produits de placements	840 681		840 681	471 441
Montants payés	-1 625 214		-1 625 214	-751 997
Variation de la provision pour sinistres	-1 464 855	-254 090	-1 718 945	-440 331
Charges de sinistres	-3 090 069	-254 090	-3 344 159	-1 192 328
Provision d'assurance vie	498 332		498 332	585 190
Autres provisions techniques (Variation Prov.pour égalisation)	-1 045 469		-1 045 469	-746 393
Variation des autres provisions techniques	-547 137		-547 137	-161 204
Frais d'acquisition	-555 940		-555 940	-454 380
Frais d'administration	-411 969		-411 969	-323 104
Commissions reçues des réassureurs		15 129	15 129	18 689
Frais d'exploitation	-967 908	15 129	-952 779	-758 795
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	2 220 761	-339 820	1 880 941	3 312 065

Etat de résultat au 31/12/2021

(en dinars tunisiens)	2021	2020
Résultat technique de l'assurance non vie	32 694 044	31 971 780
Résultat technique de l'assurance vie	1 880 941	3 312 065
Revenus des placements	49 006 497	26 832 582
Reprise de corrections de valeur sur placements	2 779 491	5 826 374
Profits provenant de la réalisation des placements	1 759 890	1 894 482
Produits des placements (assurance non vie)	53 545 879	34 553 438
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-4 490 604	-4 294 965
Correction de valeur sur placements	-15 155 498	-9 572 792
Pertes provenant de la réalisation des placements	-632 610	-296 303
Charges des placements (assurance non vie)	-20 278 711	-14 164 059
Produits des placements transférés non vie	-21 724 644	-13 450 517
Produits des placements transférés vie	-840 681	-471 441
Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique	-22 565 324	-13 921 958
Autres produits non techniques	1 603 539	1 363 781
Autres charges non techniques	-3 686 538	-5 563 593
Résultat provenant des activités ordinaires	43 193 828	37 551 454
Impôt sur le résultat 2020	-9 375 981	-11 491 523
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	33 817 847	26 059 931
Pertes extraordinaires	0	-687 800
Résultat extraordinaire	0	-687 800
Résultat net de l'exercice	33 817 847	25 372 130
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	33 817 847	25 372 130

Etat de flux de trésorerie au 31/12/2021

(en dinars tunisiens)

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Encaissements des primes reçues des assurés
Encaissements des primes reçues (Acceptations)
Décaissements des primes pour les cessions
Sommes versées pour paiement des sinistres
Sommes versées pour les sinistres (Acceptations)
Encaissements des sinistres pour cessions
Commissions versées aux intermédiaires
Commissions reçues sur les cessions
Commissions versées sur les acceptations
Somme versées aux fournisseurs et au personnel
Variation des dépôts auprès des cédantes
Variation des espèces reçues des cessionnaires
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers
Encaissements liés à la cession de placements financiers
Produits financiers reçus
Taxes sur les assurances versées au Trésor
Impôts sur les bénéfices payés
Autres mouvements

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements

Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation

Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Dividendes et autres distributions

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Variation de Trésorerie

Trésorerie de début d'exercice

Trésorerie de fin d'exercice



« La mariée aux Jasmins »
2013, Jellal BEN ABDALLAH

